

**VOUS & NOUS**



**LE BILLET**

PAR GILLES DEBERNARDI

**Benalla au Sénat, un « cirque » inutile**

Hier, pour la 23<sup>e</sup> fois depuis juillet, des élus du Sénat se réunissaient pour enquêter sur Benalla. On dira, après ça, que ces gens-là se la coulent douce. L'intérêt de l'audition du « suspect » fut inversement proportionnel au battage médiatique qui l'entourait. Petites lunettes cerclées, costume sévère, le jeune Alexandre n'a rien révélé d'inédit. « Chargé de mission » pour les déplacements du Président, il ne fut jamais son « garde du corps » en lieu et place de la police officielle. Un méchant « caprice personnel » l'a poussé à réclamer un badge pour entrer à l'Assemblée. Son port d'arme ne lui fut octroyé que pour sa propre sécurité... Sinon, il s'excuse des propos injurieux tenus naguère vis-à-vis de Philippe Bas, qui dirige l'interrogatoire. Tête basse : « J'ai été bien élevé, on ne s'attaque pas aux hommes ». Le manifestant molesté par ses soins le 1<sup>er</sup> mai a dû être content de l'entendre. Voici d'ailleurs le seul fait qu'on puisse lui reprocher. Mais les sénateurs n'ont pas le droit de l'évoquer, la magistrature étant saisie. Faudrait voir à pas confondre palais de justice et palais du Luxembourg. On se demande alors pourquoi les élus ont tant insisté pour ce simulacre de confrontation. Simple plaisir de passer à la télévision ? Maladroite tentative d'exploiter politiquement l'incident ? Il eût été plus sage de laisser agir les juges, en se dispensant d'un « cirque » inutile.

L'affaire Benalla, plus piteuse que dramatique, ne grandit pas la Macronie. Elle ne grandit pas non plus l'opposition qui, d'une « affaire d'été », s'applique désespérément à faire « une affaire d'État ». Sous le « nouveau monde » pointe toujours l'ancien. On parie que l'histoire finira par un « pschitt » à la mode chiraquienne.

le dauphiné

**@ LA QUESTION DU JOUR**

Le développement de la vidéoprotection dans l'espace public est-il une atteinte à votre liberté ?

**@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :**

Le départ de Gérard Collomb affaiblira-t-il Emmanuel Macron ?

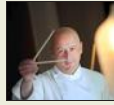
**Oui 51 % Non 49 %**

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (7520 votes).

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

**ledauphine.com rubrique "La question du jour".**

**@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB**



Thierry Marx : la restauration de 2050 aura une forte « responsabilité sociale et environnementale »

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

**ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS**



**ANNANAY**  
**Top départ pour quatre jours d'art dans la rue**

À partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, les communes du bassin annonnéen seront un immense théâtre d'art de rue avec de nombreux spectacles de professionnels organisés par l'association Quelques p'arts. Hier, ce "Temps fort" a débuté en avant-première avec le spectacle de la compagnie drômoise "Cirque hirsute". Plus de 400 personnes étaient au rendez-vous. Oubliant presque la chaleur un gré des gags et acrobaties aériennes.

Photo Le DLP.D.D.



**CHÂTILLON-EN-DIOIS**  
**Une pomme de 800 grammes !**

Les visiteurs qui déambulaient sur le marché de la place du Reviron, à Châtillon-en-Diois, ont été intrigués par une grosse pomme sur l'étal de Kiki Joannin. Il s'agit d'une pomme "Melrose" de sa production d'un poids de 800 grammes. Cette variété de pomme américaine, qui se cueille à la Saint-Michel, l'a été avec un peu d'avance, comme le sont les vendanges dans le Châtillonnais. Elle est assez ferme, juteuse, sucrée, peu acidulée et parfumée. Elle est utilisée en pomme de table ou à cuire.



**MONTÉLIMAR** C'est parti pour sept jours de cinéma

Le festival "De l'écrit à l'écran" s'est ouvert hier soir à Montélimar. De nombreux invités sont déjà présents. Hier, des élèves du lycée Alain Borne ont pu rencontrer Michel Ocelot (notre photo), le papa de Kirikou qui présente son dernier film d'animation "Dilili à Paris". Et ce matin, la navigatrice Catherine Chabaud évoquera son combat pour les océans lors d'une conférence à l'Auditorium. Découvrez aussi leurs interviews vidéo sur notre site internet : [www.ledauphine.com](http://www.ledauphine.com) Photos Le DLP.S.B.



**BEAUMONT-LÈS-VALENCE** Le nouveau crématorium de Valence Romans Agglo a été inauguré hier matin

Opérationnel depuis le 25 juin, le nouveau crématorium de Valence Romans Agglo a été officiellement inauguré hier matin chemin de Clairac à Beaumont-lès-Valence, en présence de Nicolas Daragon, président de l'Agglo, Patrick Prélon, maire de la commune, Pierre Vidallet, directeur général de la Société des crématoriums de France (au centre sur la photo). Sa gestion a été confiée par délégation de service public à la Société des crématoriums de France, qui a pris à sa charge le coût des travaux, soit 4 millions d'euros. Il vient se substituer au crématorium du cimetière de Valence, qui n'était plus conforme aux normes en vigueur. Il comporte un appareil de crémation et une salle de cérémonie supplémentaire, un salon où les proches pourront se retrouver et un jardin où ils pourront se recueillir. Photo Le DLP.S.G.



**MIRABEL-AUX-BARONNIES** L'aménagement du pont du Rieu Sec ne passe pas

Sur la route départementale 538 entre Nyons et Mirabel-aux-Baronnies, le passage du pont du Rieu Sec a été modifié durant l'été. Un alternat a été mis en place et ce n'est pas du goût de tous. « On n'a pas été consulté. On a rencontré la présidente du Département, Marie-Pierre Mouton, pour lui faire part de notre mécontentement », explique le premier adjoint de Mirabel, Laurent Donzet. Cette zone a été mise en place pour empêcher le croisement de véhicules sur cette portion plus étroite. « On estime que le Département doit faire l'essentiel pour élargir la route, cette solution de rétrécissement, c'est inadmissible », tance l' élu. Cet aménagement provisoire sera testé par le Département pendant plusieurs mois. Photo Le DLP.B.

**Les coffrets de photos**

**Mémoire d'ici**



20 photos sur papier noir et blanc  
**20€**  
+frais de port

Quelques exemples de photos tirées des coffrets

**Huit coffrets disponibles :** Grenoble (1951-1957) • Tignes, le barrage de l'avenir • Grenoble, comme notre ville a changé • Annecy des années 30 • Dans les coulisses du Critérium (1951-1954) • Tignes avant le Chevril • Au plus près des stars • Beaucroissant • Grenoble 1966-1969, vers une ville moderne •

[lddocumentation@ledauphine.com](mailto:lddocumentation@ledauphine.com) Tél. 04 76 88 71 37

les archives photo du journal le Dauphiné Libéré

le dauphiné

**ABONNEZ-VOUS**

le dauphiné libéré

**PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 1€**



abonnement de 6 mois minimum

**ABONNEMENT 7 JOURS / 7**

- Par prélèvement, votre journal à 1€, le dimanche 1,50€
- 1 an au comptant : 390€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches
- 6 mois au comptant : 195€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches

**ABONNEMENT 6 JOURS / 7**

- Par prélèvement, votre journal à 1€
- 1 an au comptant : 312€ soit 312 exemplaires semaine
- 6 mois au comptant : 156€ soit 156 exemplaires semaine

Vous pouvez nous contacter par mail : [ldsrc@ledauphine.com](mailto:ldsrc@ledauphine.com) ou appeler le

**0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :  
**Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex**  
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

**Indiquez vos coordonnées**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
C.P. .... Ville .....  
Tél. .... Mail .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré  
Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat : .....

Débiteur : Votre nom : .....

Votre Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

A : ..... Le : .....  
Signature : .....

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.